Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP

Grille d'évaluation et d'appréciation TPI CO 2.7

Travail pratique individuel (TPI) 2025
10. Compétence opérationnelle

Nom / prénom :
Numéro de candidate / candidat :
•
Entreprise :
Entretien avant le TPI :
Professionnel-le responsable
i referenciation to respondable

Compétence opérationnelle 2.7 : Soutient les clientes et clients par des mesures préparant au repos et au coucher

A Préparation et finalisation

Critères d'évaluation	Nb max. pts	Justification	Points
Se procure toutes les informations nécessaires pour l'exécution de la tâche	0 - 1		
Prépare tout le matériel nécessaire de façon exhaustive par rapport au déroulement de la tâche	0 - 1		
Range la place de travail conformément aux lignes directrices de l'institution Nettoie ou élimine le matériel dans les règles de l'art	0 - 1	Indication pour la correction : Si aucun matériel n'est utilisé, seul le rangement est évalué.	
Rend compte de l'exécution de la tâche à la personne responsable	0 - 1		
Nombre maximal de points	4	Nombre de points obtenus sous A	

Attribution de points (pas de demi-points):

0 = non rempli / partiellement rempli

1 = pleinement rempli

Grille d'évaluation et d'appréciation TPI CO 2.7

Travail pratique individuel (TPI) 2025
10. Compétence opérationnelle

B 1 Mise en œuvre des compétences opérationnelles dans la situation (aptitudes)

Critères d'évaluation	Nb max. pts	Justification	Points
Supprime les facteurs empêchant les clientes et clients de se reposer et de dormir	0 - 3		
Prend en compte le rythme sommeil – veille des clients et clients	0 - 3		
Prépare les clientes et clients pour la nuit	0 - 3		
Rend possible l'accomplissement de rituels	0 - 3		
Respecte les perceptions subjectives des client-e-s et les transmet sans jugement	0 - 3		
Nombre maximal de points		Nombre de points obtenus sous B1	

Attribution de points (pas de demi-points) :

- 3 = supérieure à la moyenne, complètement acquis, répond au critère
- 2 = répond au critère mais comporte des petites erreurs
- 1 = partiellement réalisé, pas de rendement constant
- 0 = performances insuffisantes

DEUX aptitudes au maximum peuvent être laissées de côté Noter la justification et laisser la cellule correspondante vide... Grille d'évaluation et d'appréciation TPI CO 2.7

Travail pratique individuel (TPI) 2025
10. Compétence opérationnelle

B 2 Mise en œuvre des compétences opérationnelles dans la situation (attitudes)

Critères d'évaluation	Nb max. pts	Justification	Points
Tient compte des besoins des clientes et clients en matière de repos et de sommeil	0 - 3		
Respecte les habitudes des clientes et clients	0 - 3		
Respecte les temps de repos et y adapte son organisation	0 - 3		
Nombre maximal de points	9	Nombre de points obtenus sous B2	

Attribution de points (pas de demi-points) :

- 3 = supérieure à la moyenne, complètement acquis, répond au critère
- 2 = répond au critère mais comporte des petites erreurs
- 1 = partiellement réalisé, pas de rendement constant
- 0 = performances insuffisantes

Grille d'évaluation et d'appréciation TPI CO 2.7

Travail pratique individuel (TPI) 2025
10. Compétence opérationnelle

C Mise en œuvre des compétences opérationnelles dans la situation (critères de qualité pertinents)

Critères d'évaluation	Nb max. pts	Justification	Points
L'organisation du travail est planifiée avec logique	0 - 3		
Le matériel est utilisé de manière économique selon les directives de l'institution	0-3		
Le confort de la cliente/du client est assuré en tout temps.	0 - 3		
La sécurité de la cliente/du client est assurée en tout temps.	0 - 3		
Nombre maximal de points	12	Nombre de points obtenus sous C	

Attribution de points (pas de demi-points) :

- 3 = supérieure à la moyenne, complètement acquis, répond au critère
- 2 = répond au critère mais comporte des petites erreurs
- 1 = partiellement réalisé, pas de rendement constant
- 0 = performances insuffisantes

Procédure de qualification Aide en soins et accompagnement AFP Grille d'évaluation et d'appréciation TPI CO 2.7

Travail pratique individuel (TPI) 2025
10. Compétence opérationnelle

Calcul du total des points

Les points reportés sont indiqués sans décimales

A Préparation et finalisation de la tâche		
Nb max. pts	4	
Points obtenus A		
B 1 Mise en œuvre des compétences opéi	ationn	elles dans la situation (aptitudes)
Nb max. pts		
Points obtenus B1		
B 2 Mise en œuvre des compétences opéi	ationn	elles dans la situation (attitudes)
Nb max. pts	9	
Points obtenus B2		
C Mise en œuvre des critères de soins		
Nb max. pts	12	
Points obtenus C		
Protection de l'intégrité et de la sécurité d déduction de points (-9 points)	e la cli	ente/du client et de son environnement, éventuelle
		Motivation:
déduction	9	
Déductions effectuées		Mettre le total de points en valeur positive
Total Partie A		Points obtenus 1×0.5
Total Partie B		$\frac{18}{Pts \ max. \ B1 + B2} \times (Points \ obtenus \ B1 + B2)$
Total Partie C		$\frac{10}{12} \times (Points \ obtenus \ C)$
Total Déduction		
Total Situation (max. 30 pts)		
Date de l'évaluation :		
Supérieur/e hiérarchique:		

Expert/e 1: